

T. I. 2. 187

Ler viller de Sestor et d' Abydos devaient originaiement
leur fondation à des Pélargers de Lesbos, selon Scymnus
de Chio. (2)

Et ces deux viller, ainsique Perzote, dont il est fait men-
tion dans Houère (3), formaient un petit état donc
Arisbé était la capitale (4). Et Eustathe (5) explique
l'épithète de Δῖον qu' Houère donne à Arisbé, en suppo-
sant qu' elle était la capitale de cet état pélagique.
Cette même épithète, appliquée souvent aux Pélargers par
Houère, peut encore offrir une présomption de plus à l'
appui de l' origine pélagique d' Arisbé.

On ne peut douter que cet état n'appartint aux Pélargers,
puisque deux des cités qu' il composaient, étaient
colonies de ce peuple et qu' Arisbé l' était
probablement elle-même. Aux probabilités que je viens de
produire j' ajoute, que, selon les mêmes auteurs, il y avait
dans l' île de Lesbos une ville d' Arisbé (Strabon et Eusta-
th. loc. suprà laudat), et qu' Etienn de Byzance qui en fait
mention rapportait sa fondation à l' époque de la colonie de
Macar, puisqu' il donne son nom de celui d' une des filles de
ce roi. (voir Macar voir Augu d' explication de Περσέων στον
αὐτὸν τῶν Ἀποστόλων 1826 π. X.)

Si l' on ajoute à ces preuves, plus ou moins directes, la pré-
tention que les Lesbiens faisaient valoir, en vertu d' un an-
cien établissement, sur la possession exclusive de cette con-
tée, (6) il sera, je crois, permis de conjecturer que les
colonies Pélagiques de la Troade dérivent de celle
que Xanthus avait conduite à Lesbos (à 1734 avant J.C.)
et que leur passage sur le continent asiatique fut de très-
peu d' années, postérieur à l' émigration de ce prince.

Ramb. Rochette:
(1789-1854):Histoire Critique
de l'
Établissement
des Colonies
grecques
Paris 1815(2) Σκνννν Χίου
Περσέων
v. 708. 709.
ibid.(3) Ὁπέρ: Ἰσίδω
II 832(4) Στράβων:
Γεωγραφία
XIII p. 596 B.(5) Εὐστάθιος ad
Ἰσίδω II. 832.Στράβων Βυζαντίου
v. Ἀποστόλων.(6) Στράβων
Γεωγραφία
XIII. p. 599.

Colonier Hellénique, depuis l'époque du retour de
 τ. III. ε. 137. Héradide jusqu'à l'établissement des Olympiens
 Outre les colonies que nous venons d'indiquer, les Hellènes
 possédaient encore dans la Troade Azirba, ville fondée par
 les Pélagier long-temps avant la guerre de Troie. (C'est sans
 doute en vertu de cette ancienne possession que les Eoliens, suc-
 cesseurs des Pélagier, réclamaient comme un droit héréditaire la
 souveraineté de la Troade. Etienne de Byzance dit que cette ville
 était colonie des Mityléniens (v. Azirba), et son témoignage est con-
 firmé par Eustathe (ad Iliad. lib. XII v. 686) ... La ville d'Abdore
 fut également occupée par une colonie d'Eoliens, suivant Scyrrus
 de Chio (v. 709); et comme un manuscrit offre Azirba au lieu
 d'Azirba, cette leçon peut nous autoriser à regarder Abdore comme
 une colonie de même Eoliens.

Expédition ad
 Διονυσίου
 v. 513 v. IV p. 95.

Enfin, les Eoliens de Lesbos étendirent leurs établissements jusque
 dans la Chersonnèse, où les deux villes de Sestor et de Madytor
 les reconnaissent pour leurs fondateurs.



τ. III. ε. 381.

Ce pays, où Xerxès possédait déjà des villes grecques, telles
 que Sestor et Madytor, était à l'époque où Xerxès se préparait à
 son invasion de la Grèce (556 av. J. C.). Leur territoire fut sans
 doute lairré de ses anciens possesseurs; du moins ne voyons-
 nous point dans l'histoire que ces deux villes aient jamais
 changé de habitants.

τ. IV. ε. 5.

Colonies à Athènes à Sestor, à Byzance et à Amphipolis.
 L'expédition contre Sestor fut la première qui suivit la bataille
 de Mycale; elle eut lieu à la fin de la 2^e a. de la LXXV^e olympiade,
 478 ans avant J. C., sous l'archontat de Xanthippe.

Cette ville que nous avons vue habitée par des Eoliens (2), était
 alors occupée par les Perses (3)

Les Athéniens, suivis des Ioniens de l'Asie mineure, l'assié-
 gèrent et en chassèrent leurs ennemis, et y établirent une colonie,
 qui, selon Diodore, servait en même temps de garnison.

(2) Hecataeus
 IX 114

(3) Hecataeus
 IX 116.
 Diodorus Siculus
 I. 89.

(4) Diodorus Siculus
 XI 37.